

Madame, Monsieur,

Le désormais traditionnel RALLYE de WALLONIE se déroulera dans votre région.

Cette épreuve est organisée en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, le Gouvernement Wallon, le Gouvernement Provincial de Namur et bien sûr avec l'appui et l'aide de votre commune.

Sachez aussi que les bénéfices réalisés sur le parcours vont en bonne partie aux associations de votre entité qui collaborent avec nous.

Afin que vous puissiez prendre vos dispositions, nous vous faisons parvenir le parcours de l'Etape Spéciale vous concernant ainsi que l'horaire correspondant. Si l'organisation de notre épreuve vous pose des problèmes particuliers, vous pouvez nous contacter au n° ci-dessus et, ensemble, nous trouverons une solution.

Date des reconnaissances les 21-22 avril 2018

NETTINE-HAVELANGE-MOHIVILLE

SAMEDI

28 AVRIL 2018

Voitures		Destinations		Heures		Remarques	
S7	Feux rouges	Fermeture des routes		07 h 45			
1	Voiture rallye	1^{ER} CONCURRENT / DEPART		09 h 02		Nombre de passage(s)	3
Horaire approximatif pour les 2 autres passages				13H07	17H12	Tenir compte de la procédure ci-dessus	

Directives importantes :

Si vous êtes concerné par le passage du rallye devant chez vous, vous recevrez prochainement de la part des organisateurs un avis toutes boîtes qui fera office de laissez-passer.

Nous vous conseillons de garer votre véhicule en dehors du parcours fermé si vous devez l'utiliser pendant les heures de fermeture. Si vous le gardez chez vous, **éloignez-le au maximum de la route.**

Suivant l'arrêt de police, il est **interdit de circuler** dans votre rue pendant le déroulement de la course.

De même, **le stationnement est interdit** le long de la voirie.

Présentez-vous toujours dans le sens de la course et conformez-vous aux directives des services de Sécurité.

Ne sortez jamais sur le parcours avec votre véhicule sans prévenir d'abord le surveillant le plus proche.

